



COMMUNE DE CHOISY

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 074-217400761-20230406-2023_17D-DE



Nombre de conseillers :

En exercice **18**
Présents **12**
Votants **16**

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril

Le conseil municipal de la commune de Choisy, dûment convoqué le 29 mars, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Yves GUILLOTTE, Maire.

Présents : Yves GUILLOTTE, Christiane MICHEL, Christian BOCQUET, Jacqueline CECCON, Norbert CHIODINI, Gilbert LIENARD, Jacqueline PECORARO, Jean BARDET, Brigitte BARRET, Michel SOCQUET-CLERC, Isabelle JOYE, Guy PHILIPPE.

Pouvoirs : Stéphane GREVE à Valérie STEFANUTTI, Olivier COUET à Jean BARDET, Marlène CHAFFARD à Isabelle JOYE, Aurore MOSSIERE à Christiane MICHEL, Sylvie AUROY à Jacqueline PECORARO

23/17

Absents : Valérie STEFANUTTI

Secrétaire de séance : Michel SOCQUET-CLERC

Objet :

PROGRAMME DE TRAVAUX 2023 DE L'ONF

M. Christophe PONCON, agent de l'ONF, informe la mairie des travaux à prévoir pour 2023.

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	MONTANT EN EUROS HT	MONTANT EN EUROS TTC
TRAVAUX SYLVICOLES Dégagement manuel de plantation, localisation : (secteur des Crêts et de La Louvetière) 12.u, 3.u, 4.u, 7.u, 8.u. Dégagement en plein des jeunes plantations de chênes, feuillus divers et pins dans les parcelles 3, 4, 8 et 12 (secteur des Crêts)	2 110,00	2 532,00
TRAVAUX DE MAINTENANCE Entretien du périmètre : débroussaillage manuel, localisation : 15.u, périmètre p15 (secteur des Efrasses)	3 170,00	3 804,00
TOTAL	5 280,00	6 336,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DONNE** son accord quant au programme de travaux présenté,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent,
- **DECIDE** d'inscrire le montant des travaux retenus au budget primitif 2023, section fonctionnement.

Le secrétaire de séance
Michel SOCQUET-CLERC

Délibération devenue exécutoire compte tenu de la télétransmission en Préfecture le
et de la publication le
Le Maire,

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Yves GUILLOTTE

